

SEANCE DU 20 JANVIER 2011**Présents****Absents :****Excusés :****AUTORISATION DÉPENSES INVESTISSEMENT**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, en attendant le vote du budget 2011, à payer des dépenses d'investissement à hauteur de 25% du budget de la section d'investissement 2010 soit :

- Chapitre 21	22 330 €
- Chapitre 23	138 280 €

VOTE : POUR : CONTRE : ABSTENTIONS

DISSOLUTION SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PONT DE LESCUN

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, lors d'une délibération du 30 novembre 1999, il avait été créé un syndicat intercommunal à vocation unique avec la Commune de LESCUN. Ce syndicat avait pour compétence :

- l'aménagement et le développement du site industriel du Pont de LESCUN
- la protection du site contre les risques naturels et le feu pastoral
- la création de réserves foncière nécessaires à l'exercice de ces compétences.

Vu la création du PPR et l'élargissement des compétences de la CCVA pour les dossiers économiques, ce syndicat n'a plus lieu d'être. En conséquence, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal la dissolution de ce syndicat.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide la dissolution du Syndicat Intercommunal du Pont de LESCUN.

VOTE : POUR : CONTRE : ABSTENTIONS

DM N° 4

Le Conseil Municipal décide de faire la modification budgétaire suivante :

article 61524	+ 8 500 €
article 6573	- 8 500 €

VOTE : POUR : CONTRE : ABSTENTIONS

TABLEAU DES DELIBERATIONS

NUMERO	OBJET
1	Autorisation Dépenses Investissement
2	Dissolution Syndicat Intercommunal du Pont de LESCUN

TABLEAU DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

NOM PRENOM	SIGNATURE
BERGEZ Eric	
ASSERQUET André	
LASSUS Francis	
BERDOY Anne	
MOULIA François	
LESIRE PIZZUTTO Isabelle	
COULOUME Alain	
LACASTE Chantal	
ESQUIRE Jean-Noël	
CASENAVE Anne-Marie	
CACHELOU Catherine	